



DECISION N° 2024-333

**Prestations d'animations pour les Espaces citoyens
Bas-Vernet, Centre historique Rose Gimenez et
Mailloles de la Ville de Perpignan, dans le cadre des
vacances scolaires de février 2024.**

Direction des Maisons de Quartier

Le Maire,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L.2122-23 et L.2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire,

Considérant qu'au terme de consultations organisées selon la procédure adaptée en application des articles : L.2123.1 et R.2123.1-3° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché relatif à des prestations d'animations pendant la période des vacances scolaires de février 2024 organisées au sein des Espaces citoyens Bas-Vernet, Centre-historique Rose Gimenez et Mailloles.

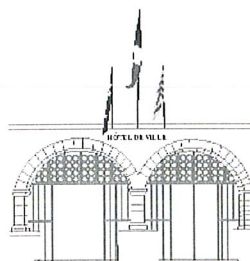
DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

De conclure des conventions de prestations d'animations pour un montant total de **2 530 € TTC (deux mille cinq cent trente euros TTC)**.

Espace citoyen Bas-Vernet

- **Organisation musicale du carnaval par Anim'Passion**, 40 avenue Gilbert Brutus 66000 Perpignan, pour un montant de **1 200 € TTC (mille deux cents euros TTC)**. Un groupe de *batucada* brésilienne accompagne la présentation et le défilé du carnaval. Cette activité est à destination d'un public familial.



Espace citoyen Centre historique Rose Gimenez

- **Ateliers de poterie par Oracle Nocturne**, 28 bis impasse Grande-la-Réal, 66000 Perpignan, pour un montant de **780 € TTC (sept cent quatre-vingts euros)**. Cette activité permet de favoriser, approfondir la créativité des participants et développer la motricité. Ces ateliers, sources de bien-être, favorisent une bonne santé mentale. Cette activité s'adresse à un public sénior.

Espace citoyen Mailloles

- **Stage de comédie parents / enfants afin de s'initier à la pratique du théâtre par la compagnie Troupuscule théâtre**, 31 boulevard Nugesser et Coli, 66000 Perpignan, pour un montant de **550 € TTC (cinq cent cinquante euros)**. Ces ateliers permettent à un public familial d'apprendre à se positionner face à l'autre, à gérer sa voix et ainsi prendre confiance lors de prises de parole.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Directeur Général des Services,

Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,

Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Fait à Perpignan, le **14 MARS 2024**

ID Télétransmission : 066-216601369- **20240314-188731-AU-1-1**

Accusé reçu le : **14 MARS 2024**

Affiché le : **14 MARS 2024**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

